



Commune de Saint Jacques sur Darnétal

Accueil périscolaire et extrascolaire

55, Rue du Plis

76160 ST JACQUES SUR DARNÉTAL

Tel : 02.35.23.54.43

Mail : clsh@mairie-st-jacques.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

« Du réel à l'imaginaire : Le monde
des Animaux »

2026-2027



I)	<u>Introduction</u>	page 3
II)	<u>Les locaux</u>	page 4 à 5
	a) Pour les 3-6ans	
	b) Pour les 6-12 ans	
	c) Les régies	
	d) Le bureau et la salle animateurs	
	e) Les sanitaires	
	f) L'infirmerie	
	g) L'espace extérieur	
III)	<u>Fonctionnement</u>	page 5 à 12
	a) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin	
	b) Fonctionnement sur le temps du midi	
	c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir	
	d) Fonctionnement des mercredis	
	e) Fonctionnement de l'accueil pendant les vacances scolaires	
	f) Fonctionnement des ateliers du midi	
IV)	<u>L'équipe</u>	page 12 à 14
	a) Sa composition	
	b) Les rôles de chacun	
	b.1 La responsable du service	
	b.2 La directrice adjointe	
	b.3 L'animateur	
V)	<u>Les intentions éducatives</u>	page 14 à 15
	a) Grandes lignes du projet éducatif	
	b) Objectifs du projet pédagogique	
VI)	<u>Les critères d'évaluation</u>	page 16

I) Introduction

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement se situe au 55 rue du Plis dans la Commune de Saint Jacques sur Darnétal 76160.

C'est un **service communal**, ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans. Il **répond aux besoins des parents** en termes d'accueil périscolaire le matin et le soir ainsi que le midi tous les jours d'école, mais aussi en accueil périscolaire à la demi-journée ou à la journée les mercredis et en accueil extrascolaire à la journée durant les vacances scolaires.

L'ALSH est **agréé** par la direction de la cohésion sociale et **répond aux normes** de législation en vigueur. Il vise à **l'épanouissement de l'enfant**, en proposant des activités culturelles, sportives et de loisirs tout en offrant **un cadre adapté, sécurisé** et du **personnel qualifié**. Il a la volonté d'accueillir tous les enfants quels que soient leur environnement familial, leur différences sociales et culturelles.

C'est un lieu de vie, de détente, de contacts et d'échanges qui devront se réaliser intelligemment et avec sérieux pour respecter au mieux le développement de l'enfant. C'est une **passerelle** entre la maison et l'école sur le temps périscolaire.

L'accueil de loisirs se caractérise par une **fréquentation régulière** des mineurs inscrits, auxquels il offre **une diversité d'activités éducatives** organisées.

L'organisation d'activités est issue de la réflexion conduite par l'organisateur dans le cadre d'un **projet éducatif** dont la mise en œuvre a également fait l'objet d'une préparation de la part de l'équipe d'encadrement : **le projet pédagogique**.

Ce projet pédagogique va permettre de donner **du sens aux activités** proposées et aux **actes de la vie quotidienne**. Nos principales préoccupations y sont repérées. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du **bien-être** de ces derniers, de leur **épanouissement** et de leur **accès aux responsabilités** de la vie en société. Il regroupe les orientations éducatives de l'équipe d'animation.

Pour l'année 2026/2027, les différents thèmes choisis de chaque session seront **développés au fur et à mesure avec l'équipe d'animation** suivant les événements du moment ainsi que la volonté de l'équipe permanente.

Chaque session fera l'objet d'un projet **d'animation** monté avec l'équipe permanente, les stagiaires et les vacataires.

II) Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs sont situés au centre socio-culturel, 55 rue du Plis à Saint Jacques sur Darnétal.

a) Pour les 3-6 ans

Deux salles sont aménagées selon les normes exigées par la Protection Maternelle Infantile pour les 3-6 ans. Elles se composent : d'un coin activités aménagé avec des tables et des chaises ainsi qu'avec un coin permanent pour le jeu. Les salles comportent également un coin lecture.

Une salle **d'évolution et de motricité** est disponible les mercredis et les vacances scolaires afin de diviser les groupes d'activités.

La sieste se fait dans la **salle de dortoir** où des lits sont installés ainsi que des volets occultants.

b) Pour les 6 -12 ans

Deux salles sont utilisées pour les activités et l'accueil des enfants. Ces deux salles sont aménagées avec des tables et des chaises ainsi que des coins jeu et des coins activités.

Une troisième salle a été réaménagée en salle jeux de société. Elle est aussi utilisée pour de l'aide aux devoirs ; une bénévole, vient certains soirs afin d'aider les enfants qui le souhaitent à faire leurs devoirs, le plus souvent les Lundis et Jeudis. Cette salle peut être utilisée sur les périodes de vacances selon l'effectif d'enfants accueillis si besoin.

c) Les régies

Il y a deux régies dans la structure. Elles se situent dans chaque salle d'activité, reliant toujours deux salles, et permettent de dissocier le matériel en fonction des tranches d'âges et types d'activités.

d) Le bureau et la salle animateurs

Le bureau de direction attenant à la salle des animateurs est utilisé par la direction du service. Il permet de recevoir les parents ou différents partenaires en confidentialité. Les divers dossiers se retrouvent dans une armoire dans le bureau. Auparavant, les fiches sanitaires et dossiers des enfants s'y trouvaient mais tout est désormais dématérialisé sur le portail BLenfance accessible par les parents et les services de la mairie.

La salle des animateurs est utilisée par les animateurs pour la préparation de leurs activités et les réunions.

Cette salle est également utilisée pour la confection des goûters et pour des ateliers cuisine.

e) Les sanitaires

Les sanitaires pour enfants se trouvent dans le couloir d'accès aux salles et sont divisés en 2 blocs ; un pour les garçons et un pour les filles. Ils sont équipés de sanitaires adaptés aux 3-6ans. Des toilettes pour les personnes à mobilité réduite sont également accessibles.

Un bloc sanitaire pour les adultes se situe près du bureau de la direction.

f) L'infirmierie

L'infirmierie se trouve derrière le bureau de la direction. Elle est composée d'un meuble à pharmacie fermé à clé, d'un lit d'appoint ainsi que d'un lavabo. Elle est utilisée pour soigner les différents petits bobos et permet aux enfants souffrants de se reposer. Y sont rangées aussi les trousseaux pour les enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé.

Un affichage des problèmes de santé par enfant y est affiché.

g) L'espace extérieur

Un espace extérieur entièrement fermé est à la disposition des enfants. Cette cour se compose d'un espace de jeux en sol souple, d'un bac à sable et d'un panier de basket. Une régie extérieure est utilisée pour ranger le matériel attenant à ces activités. Des sanitaires y sont également accessibles.

III) Fonctionnement

Pour la rentrée 2026-2027, l'ALSH de la Commune de Saint Jacques sur Darnétal ouvre ses portes durant :

Les périodes scolaires :

Accueil périscolaire du matin : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h15.

Accueil périscolaire du soir : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Accueil matin : Les mercredis de 8h à 13h00.

Accueil journée : Les mercredis de 8h à 18h. L'arrivée se fait entre 8h et 9h puis les enfants sont récupérés entre 17h et 18h. Le service est ouvert aux enfants scolarisés dans la commune et à ceux scolarisés à Roncherolles sur le vivier.

a) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin

L'accueil ouvre à partir de 7h30. Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à leur présentation aux animateurs. Les enfants sont accueillis sur des coins permanents leur permettant de démarrer en douceur leur journée, puis ils sont accompagnés par les animateurs à leur école respective.

b) Fonctionnement sur le temps du midi

• Premier service : enfants de l'école Maternelle

◇ De 11h45 à 12h35, Les enfants de l'école Maternelle sont acheminés par les ATSEM et les animateurs vers le réfectoire pour y déjeuner. Le service se fait à table.

◇ 12h35 à 13h35, Les enfants de l'école Maternelle se dirigent vers le centre socio-culturel et bénéficient d'un temps de jeux libres et d'activités mises en place par les animateurs avant d'être raccompagnés à l'école à 13h35 et d'être pris en charge par leurs enseignants.

◇ 13h35, prise en charge des enfants par leurs enseignants ; un petit temps de récréation et de rassemblement leur est donné jusqu'à 13h45.

Dès le mois de mai, les enfants de Grande Section mangent au self par groupe de 8 enfants maximum. Un planning est mis en place afin que les enfants puissent tester le service au self avant les vacances d'été. Ils sont acheminés vers l'école Élémentaire afin de profiter d'un temps de récréation de 15 minutes avant d'aller se servir au self. Puis, ils débarrassent leur plateau afin d'être acheminés avec les autres enfants de l'école Maternelle vers le centre socioculturel. Cette organisation est mise en place dans le but de les préparer à leur entrée au CP, les familiariser avec la cour de l'école élémentaire Jules Ferry mais également afin qu'ils acquièrent une autonomie et soient préparés au mieux au CP.

• Deuxième service : enfants du CP au CM2

◇ 12h à 12h35, les enfants ont un temps de récréation : des ateliers récréatifs leurs sont proposés. Ces ateliers (manuels, culturels et sportifs) durent 30 minutes de 12h à 12h30.

◇ 12h35 à 13h45, Ils prennent leur repas ; Afin de favoriser l'autonomie, un self est mis en place. Les enfants doivent prendre leur plateau, couverts, verre, pain, entrée et dessert avant de récupérer leur plat chaud. Ils s'installent librement dans la salle de restauration et y prennent le temps qui leur convient pour déjeuner.

◇ 13h50, Prise en charge des enfants par les enseignants ; un petit temps de récréation et de rassemblement leur est donné jusqu'à 14h.

c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir

A 16h30, les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont regroupés par les animateurs dans les écoles. Les enfants rejoignent les locaux du centre de loisirs où un goûter puis des activités leur sont proposées. Les activités seront diversifiées : lecture, activités manuelles, culturelles, musicales, sportives, jeux de société etc...

L'heure de fermeture du service est à 18h30.

Cette année, sur le temps périscolaire, nous avons choisi de travailler sur le thème : « A la découverte du monde animal »

A travers différents univers (la forêt, les régions polaires, les animaux domestiques, la ferme, les insectes et les animaux aquatiques, les enfants partiront à la découverte de la richesse du monde animal.

Ce thème permettra de développer leur curiosité, leur imagination et leurs connaissances tout en les sensibilisant au respect des animaux, de la nature et de la biodiversité.

Les activités proposées seront adaptées à l'âge des enfants et favoriseront l'apprentissage par le jeu et l'exploration.

Au fil de l'année, les enfants deviendront de véritables petits explorateurs, découvrant les caractéristiques des animaux, leur mode de vie et les milieux dans lesquels ils évoluent, tout en partageant des moments de plaisir, de créativité et de découverte.

<u>Dates</u>	<u>Pour tous les groupes</u>
De Septembre à Octobre	Les animaux de la forêt
De Novembre à Décembre	Les animaux polaires
De Janvier à Février	Les animaux domestiques
De Mars à Avril	Les animaux de la ferme
De Mai à Juillet	Les insectes et les animaux aquatiques

d) Fonctionnement des mercredis

Deux accueils sont proposés sur les mercredis de la période scolaire :

Accueil de type 1 (matinée)

De 8h à 9h : arrivée échelonnée des enfants – Accueil.

9h : début des activités jeux, sport ou culture.

De 11h45 à 12h45 : Repas à la cantine.

À 13h : Départ des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux.

Accueil de type 2 (journée)

De 8h à 9h : Arrivée échelonnée des enfants – Accueil.

9h à 11h45 : Activités.

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine.

De 12h45 à 14h30 : Temps calme avec possibilité de faire la sieste pour les plus petits.

De 14h30 à 16h30 : Activités, jeux, sorties autour des thèmes déclinés dans les projets d'animation.

De 16h30 à 17h : Goûter.

17h-18h : Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux.

Ces horaires sont des horaires standards qui peuvent être bouleversés par l'organisation d'une sortie à la journée ou à la demi-journée à but sportif, culturel ou de loisirs.

Les enfants ont accès à des activités sportives, culturelles et artistiques diversifiées afin de développer leur curiosité intellectuelle et le plaisir d'apprendre. Le service organise ces activités soit en interne en tenant compte des compétences des animateurs en poste, soit en partenariat avec les associations locales telles que les sections sportives, soit en faisant appel à des prestataires extérieurs. Les services communaux peuvent également être sollicités comme notamment la médiathèque avec laquelle le service travaillera de nouveau en grande collaboration.

Rythme et fréquentation

Un enfant inscrit, peut fréquenter l'accueil périscolaire ou extrascolaire à son choix, de façon continue et régulière (tous les mercredis) ou discontinue (un mercredi de temps en temps).

Les jours de présence de l'enfant sont stipulés, à l'avance, par les parents, sur le portail famille et auprès de la responsable jeunesse, en cas de changement.

Cette année, le thème choisi pour les mercredis est : «Les animaux des dessins animés & des jeux vidéo »

Les mercredis, les enfants seront invités à découvrir le monde des animaux à travers des univers qu'ils connaissent et apprécient, tels que les dessins animés et, pour les plus grands, certains jeux vidéo.

Ces supports ludiques serviront de point de départ pour explorer les caractéristiques des animaux, leur habitat, leurs comportements et leur place dans la nature.

Des personnages emblématiques issus de ces univers permettront d'éveiller la curiosité des enfants et de créer un lien entre leur centre d'intérêt et les apprentissages.

Les activités proposées (jeux, défis, activités manuelles, grands jeux, cuisine, et activités sportives) favoriseront l'imagination, la coopération et la découverte tout en développant leurs connaissances sur le monde animal.

À travers ce projet, les enfants vivront des mercredis riches en aventures.

Ci-dessous les thèmes des mercredis de l'année 2026/2027:

Dates	Pour les – de 6 ans	Pour les + de 6 ans
Les animaux de la forêt		
Mercredi 2 Septembre	Rox	Sonic
Mercredi 9 Septembre	Bambi	Animal Crossing
Mercredi 16 Septembre	Les rebelles de la forêt	Princesse Mononoké
Mercredi 23 Septembre	Mini-loup	Frères des Ours
Mercredi 30 Septembre	Winnie l'ourson	Donkey Kong
Mercredi 7 Octobre	Les gorilles de Tarzan	Okami
Mercredi 14 Octobre	Franklin	Crash Bandicoot
Les animaux polaires		
Mercredi 4 Novembre	Pingoo	L'âge de glace
Mercredi 18 Novembre	Tchoupi	Balto
Mercredi 25 Novembre	L'âge de glace	Mario
Mercredi 2 Décembre	Plume le petit ours polaire	La reine des neiges
Mercredi 9 Décembre	Sauvez Willy	Les pingouins de Madagascar
Mercredi 16 Décembre	Les rennes du Père Noël	Spirit of the North

Les animaux domestiques		
Mercredi 6 Janvier	La pat' patrouille	Les 101 Dalmatiens
Mercredi 13 Janvier	Les Aristochats	Garfield
Mercredi 20 Janvier	Hello Kitty	Volt
Mercredi 27 Janvier	Hamtaro	La belle & le Clochard
Mercredi 3 Février	Bluey	Les aristochats
Mercredi 10 Février	Titi	Corneil et Bernie
Mercredi 17 Février	Simon super lapin	La maison de Mickey
Les animaux de la ferme		
Mercredi 10 Mars	La ferme se rebelle	Shaun le Mouton
Mercredi 17 Mars	Shaun le mouton	Chicken Run
Mercredi 24 Mars	Chicken little	La ferme se rebelle
Mercredi 31 Mars	Spirit	Minecraft
Mercredi 07 Avril	La ferme en folie	Spirit
Mercredi 14 Avril	Donald	Looney Tunes
Les insectes & Animaux Marins		
Mercredi 05 Mai	Les drôles de p'tites bêtes	Grounded
Mercredi 12 Mai	Némo	Bee Moovie
Mercredi 19 Mai	1001 pattes	1001 Pattes
Mercredi 26 Mai	Bob l'éponge	Lucas l'araignée
Mercredi 02 Juin	Maya l'abeille	Les drôles de p'tites bêtes
Mercredi 9 Juin	Flipper le dauphin	Le monde de Némó
Mercredi 16 Juin	Minuscule	Bob l'éponge
Mercredi 23 Juin	Les Octonautes	Subnautica
Mercredi 30 Juin	Turbo	Sammy
Mercredi 7 Juillet	Gang de requins	La petite sirène

e) Fonctionnement de l'accueil pendant les vacances scolaires

Durant les vacances, un accueil unique à la journée est proposé dont voici le déroulement :

Accueil type

De 8h à 9h : Arrivée échelonnée des enfants – Accueil.

9h à 11h45 : Activités.

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine.

De 12h45 à 13h : Temps de récréation dans la cour

De 13h à 14h30 : Temps calme avec possibilité de faire la sieste pour les plus petits.

De 14h30 à 16h30 : Activités, jeux, sorties autour des thèmes déclinés dans les projets d'animation.

De 16h30 à 17h : Goûter.

17h-18h : Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux.

Ces horaires sont des horaires standards qui peuvent être bouleversés par l'organisation d'une sortie à la journée ou à la demi-journée à but sportif, culturel ou de loisirs.

Rythme et fréquentation

L'inscription s'effectue à la semaine. Des jours d'inscriptions seront prévus à l'avance. Afin de caler le dimensionnement de nos équipes d'animation, aucune inscription n'est prise en dehors de ces jours.

Cette année, nous avons choisi de travailler sur le thème général :

« Du Réel à l'imaginaire : Le monde des Animaux »

Durant les vacances, les enfants entreront dans le thème « **Les animaux dans les univers imaginaires** » dans lesquels ils rencontreront des personnages, créatures et animaux de mondes plus originaux les uns que les autres. Voici les thèmes auxquels les enfants pourront participer :

- Du 19/10/2026 au 30/10/2026 : L'imaginaire monstrueux
- Du 21/12/2026 au 24/12/2026 : Le Noël imaginaire
- Du 22/02/2027 au 05/03/2027 : Les créatures célestes
- Du 19/04/2027 au 30/04/2027 : L'imaginaire de la forêt
- Du 05/07/2027 au 23/07/2027 : Les créatures des profondeurs
- Du 16/08/2027 au 25/08/2027 : Les hybrides et chimères

f) Fonctionnement des ateliers du midi

Ces ateliers se déroulent les midis entre 12h et 12h30. Les ateliers du midi n'ont pas de caractère obligatoire et se font sur inscription. Les enfants s'inscrivent au moment donné aux activités qui les intéressent.

Les enfants ont accès à des activités sportives, culturelles et artistiques diversifiées pour développer leur curiosité intellectuelle et le plaisir d'apprendre. Ces activités sont organisées en adéquation avec le nombre d'enfants inscrits et sont déployées grâce à la mobilisation et au savoir-faire de l'équipe d'animation.

Ces activités sont facultatives et gratuites pour tous. Les activités sont proposées sur le site de l'école élémentaire Jules Ferry en intérieur et en extérieur selon la météo et le type d'activités.

IV) L'équipe

a) Sa composition

Responsable du service jeunesse : Mme Chloë VITRY

Responsable adjointe : Mme Marlène AUZOU

Animateurs : Les animateurs sont répartis sur les différents temps de la journée, les mercredis et les vacances scolaires : M. Pierre BAZIN, Mme Audrey BENARD, M. Thomas DESOMBRE, Mme Camille DEVIS, Mme Amélie LANNEAU, Mme Angélique LOCHON, Mme Émilie LOUPY, Mme Léa QUESSADA, M. Lucas VITRY.

Animateur bénévole aide aux devoirs : Mme Véronique LACROIX-MÉNAGE

Au pointage des présences : Les directrices du service, Mme Chloë VITRY et Mme Marlène AUZOU. Lors des vacances scolaires, l'équipe peut être renforcée par des *vacataires* ou des *stagiaires* en fonction de l'effectif.

b) Les rôles de chacun

1) La responsable du service

- Est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et de sa construction.
- A en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité...).
- A en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- A un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Associe les parents à la vie du centre.
- Détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ALSH.

2) La responsable adjointe

- Travaille en partenariat avec la responsable, elle seconde son action.
- Coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- A des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs.
- Est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- A un rôle de formation des animateurs et de suivi des stagiaires.

3) L'animateur

Auprès des enfants

- Est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Sait accepter le refus ; solliciter sans force.
- Est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Fait part à la responsable ou responsable adjointe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Informe les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes ou services concernés.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe.
- Il participe obligatoirement aux réunions de préparation et aux bilans
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjointe de direction.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, personnel de service, chauffeur de bus...).

Avec les parents

- Il échange avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il est présent dans sa salle aux moments de l'accueil et du départ des enfants.
- Il appelle les parents si un enfant est blessé ou malade

V) Les intentions éducatives

Notre principale priorité est de faire vivre aux enfants (quel que soit leur âge) des **moments en collectivité** comme un moment privilégié.

Ces moments s'effectueront dans un **lieu sécurisant** (physiquement et moralement) pour les enfants.

a) Grandes lignes du projet éducatif

L'objectif de la politique communale est de proposer un service de qualité en contribuant à l'essor social et éducatif des publics concernés.

La richesse des actions proposées passe par un partenariat, une connaissance réelle du terrain et une recherche permanente d'activités innovantes en accord avec les principes et thèmes établis dans le projet éducatif.

Rappel des objectifs généraux

- ✚ Proposer des activités éducatives et culturelles de qualité.
- ✚ Aider à l'épanouissement personnel et à la sociabilisation des enfants.
- ✚ S'impliquer pleinement comme acteur social.
- ✚ Développer un secteur riche de professionnels afin de développer la curiosité et le plaisir du vivre ensemble à travers des projets diversifiés.

Rappel des objectifs opérationnels

- ✚ Offrir un large éventail d'activités ludiques et éducatives de qualité.
- ✚ Développer l'expression culturelle, artistique, sportive et citoyenne du public accueilli.
- ✚ Développer des partenariats durables et constructifs.
- ✚ Appliquer au sein des projets pédagogiques des règles fondamentales.
- ✚ Respecter la Déclaration des Droits de l'Enfant.

Du projet pédagogique, découleront **des projets d'animation sur chaque période de vacances** détaillant les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, en fonctions des thèmes choisis.

Il regroupe plusieurs **projets d'activités** mis en place par l'équipe d'animation et la direction

b) Objectifs du projet pédagogique

Le but du projet pédagogique est de répondre aux divers besoins de l'enfant à travers des actions conduites afin qu'il s'épanouisse, qu'il se construise une vie sociale et développe son autonomie.

Le fonctionnement du plan Mercredi s'instaurera avec la participation des enfants tout au long de cette année ; cela dans le but de répondre au mieux à leurs besoins ainsi qu'à leurs attentes, avec une adaptation de l'équipe d'animation concernant chaque enfant.

Il est dans l'objectif de répondre au mieux à leurs besoins physiques, sociaux, affectifs, intellectuels et biologiques selon leur âge à travers diverses actions. Les enfants participeront à des activités proposées afin de s'autonomiser, s'émanciper et acquérir des compétences propres à leur rythme. La bienveillance, le respect et l'égalité seront des valeurs mises en avant aussi bien dans les relations adultes-enfants et enfants-enfants tout au long ce de plan Mercredi.

Pour cela des partenariats sont mis en place avec des acteurs éducatifs car le dialogue et la mise en place de temps communs seront également un socle de notre plan Mercredi. Le partenariat avec la médiathèque (séance de lecture) sera le partenariat principal de l'année, avec laquelle nous mettrons en place les objectifs, la recherche notamment d'idées, la formalisation, l'animation en elle-même et un bilan final afin de reconduire au mieux celui-ci. Les écoles seront aussi un partenaire primordial de notre plan Mercredi. La structure travaillera également en lien avec les associations communales notamment sportives.

VI) Les critères d'évaluation

Les objectifs d'évaluation, évalués selon des critères quantitatifs et qualitatifs, sont les suivants :

Observer et évaluer :

- Les relations entre enfants, parents-animateurs, parents et entre animateurs.
- L'enfant, les activités et les animateurs lors des temps de jeux.
- L'esprit de groupe que véhicule chaque enfant à travers les activités de la vie quotidienne.
- Le sens du respect des animateurs auprès des enfants et inversement.
- La créativité de chaque enfant.
- L'environnement des enfants afin d'en mesurer le degré de sécurité physique et affective.
- Si les besoins et le rythme de l'enfant sont respectés et voir si l'enfant connaît son rythme et ses besoins
- Le niveau d'autonomie et de responsabilité des enfants

N.B : cette liste n'est pas exhaustive et pourra être modifiée en fonction des observations et des constatations relevées lors des différents temps.

Notre démarche d'évaluation s'effectuera essentiellement grâce à deux outils : un questionnaire et des entretiens. Ces deux éléments seront notamment utilisés auprès des adultes et des enfants mais aussi auprès des animateurs.

Un outil pédagogique ludique leur sera proposé :

Les questionnaires permettront d'avoir un avis global sur les différents temps proposés ainsi que sur le fonctionnement du centre, sur les objectifs pédagogiques... Ils nous fourniront également des données quantitatives.

Les entretiens nous permettront notamment d'évaluer le ressenti de chacun sur l'accueil de loisirs et ses objectifs.

De plus, lors de chaque bilan du mois, les animateurs seront évalués par la responsable, par l'équipe et devront s'auto-évaluer. Ces évaluations s'appuieront sur des grilles d'évaluation mais aussi sur les comptes rendus des questionnaires et entretiens.